

La capitulation du Devoir sur la corruption **Sauver les emplois et l'expertise, pas les entreprises corrompues**

Le premier éditorial du Devoir de la fin de semaine du 29-30/06/13, fustigeant l'intransigeance du PQ, vole au secours des grandes firmes d'ingénierie québécoises « too big to fail » et qui seraient capables de se régénérer moyennant une amende partielle :

« Certaines, comme SNC-Lavalin, Dessau, Cima +, SM, sont des entreprises phares qu'on ne peut laisser aller. On ne peut les laisser faillir. Comme on le dit à propos des grandes banques, certaines sont 'too big to fail' [...] La responsabilité première de maintenir cet écosystème revient aux entreprises elles-mêmes. [...] Très ferme sur les principes, le gouvernement Marois a semblé se préoccuper peu de l'avenir de ces entreprises jusqu'ici. Plusieurs sont fragilisées, à commencer par le navire amiral qu'est SNC-Lavalin. Il serait temps qu'il dise ce qu'il entend faire. Sera-t-il prêt à considérer une forme d'amnistie conditionnelle qui passerait en premier lieu par un remboursement des surprofits réalisés grâce à la collusion ? On sait qu'il s'agit de plusieurs milliards, possiblement de 30 à 50 milliards sur 15 ans. On ne pourra tout retrouver. »

Le commentateur Richard Miron, sur le web du Devoir, a trouvé le filon de la critique de gauche :

« La nationalisation de ces entreprises est la meilleure solution. Ces firmes ont volé et ont profité du système. Là, on cherche à les punir, Par contre, c'est vrai, elles ont quand même une infrastructure et un mode d'organisation qui sert encore et leur enlever des contrats signifierait les désorganiser complètement, ce qui ne serait pas utile pour les citoyenNEs qui se retrouveraient puniEs doublement. Ces derniers et dernières ont déjà été voléEs et maintenant les grands travaux d'infrastructures et de construction doivent se faire.

« On dit aussi que l'État a perdu son expertise au niveau de l'ingénierie. En nationalisant ces firmes, on récupérerait cette expertise en plus de compenser le public pour les pertes que ce dernier a subi par l'escroquerie des dirigeantEs de ces firmes.

« Il y a beaucoup de gens dogmatiques qui rejettent le principe de nationalisation mais dans ce cas-ci pour des raisons économiques et pour des raisons de moral public, cela s'impose. »

S'en tenir au système des appels d'offre ou pire encore comme les PPP, même ré-encadré, c'est tôt ou tard en revenir à la collusion et à la corruption tellement les contrats gouvernementaux deviennent le pain et le beurre du profit d'entreprise en ces temps de néolibéralisme en crise. Toutefois, à la lumière de l'échec du « socialisme du XX^è siècle », on peut certainement reprocher à cette solution le risque bureaucratique et corrupteur inhérent au monopole étatique. On peut aussi lui reprocher de mettre dans le même panier les entreprises coupables et les autres lesquelles pourraient jouer un rôle complémentaire.

Corrigeons alors le tir. Il ne s'agirait pas de nationaliser mais de socialiser c'est-à-dire de faire en sorte que ce complexe coordonné d'entreprises spécialisées soit dirigé par une coordination de représentantEs gouvernementaux, d'employéEs et de représentantEs de la population, tout ce beau monde pouvant être élu directement et indirectement et/ou nommé par des organisations pertinentes. Leur seraient adjoints des comités de surveillance citoyen-expert, au moins en partie élus, et même une législation d'approbation démocratique des grands projets.

La socialisation ne serait-elle pas le meilleur moyen pour redonner aux gens de la construction et à ceux et celles du génie la dignité du travail socialement utile au service de la population ? Ne serait-elle pas le meilleur moyen pour faire de toute la question de construction des infrastructures un grand débat public sur la nécessité d'une révolution verte en particulier à propos de celles concernant les systèmes d'énergie et de transport ? La socialisation ne serait-elle pas le meilleur moyen pour répondre au « Quebec bashing » anglo-canadien surtout que la grande majorité des corrompus sont des fédéralistes ? Ne serait-elle pas le meilleur moyen pour proposer un échange égal et une aide solidaire avec les pays dépendants exploités et objets de corruption par les fleurons de l'ingénierie québécoise ?

Faudrait-il payer le gros prix pour ces entreprises corrompues ? Selon l'éditorial du Devoir, « *[o]n sait [que les surprofits réalisés grâce à la collusion sont] de plusieurs milliards, possiblement de 30 à 50 milliards sur 15 ans.* » La facture est déjà payée ou presque. On attend que Québec solidaire mette de l'avant une telle alternative au lieu de se contenter, sur ce sujet, de mener la claque péquiste sauf à réclamer que les partis politiques, même pas les firmes corrompues, remboursent le fruit de la corruption. D'ailleurs se contenter de revendiquer que les firmes éventuellement coupables – lesquelles seront condamnées et dans combien d'années les procédures judiciaires aboutiront-elles ? – remboursent le produit de leurs méfaits est contraindre leur compétitivité, en particulier sur les marchés mondiaux, à moins que les pénalités soient seulement symboliques.

Marc Bonhomme, 30 juin 2013

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca